



CONCOURS D'ÉCRITURE

« *Et si la paix était notre héritage ?* »



À l'occasion du programme « Justice et crimes de masse », qui a lieu cette année au sein de notre école de droit, un concours d'écriture, réservé aux étudiants de la FDSP et aux doctorants inscrits à l'École doctorale des Sciences juridiques et politiques (ED 67), est ouvert.

Le but est de stimuler leur créativité.

Le sujet des crimes de masse est difficile, mais l'idée est d'en faire émerger un message positif — de mémoire, de résilience, de paix.

Les participants sont invités à imaginer des récits tournés vers l'avenir, l'espoir et l'humanité.

Le **jury** est coprésidé par les professeurs Jean-Baptiste Perrier, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP), et Cyril Bloch, Directeur de l'École doctorale des Sciences juridiques et politiques (ED 67).

Conditions : Les participants doivent être inscrits en tant qu'étudiants à la FDSP ou être doctorants relevant de l'École doctorale des Sciences juridiques et politiques (ED 67).

Sujet : « Et si la paix était notre héritage ? »

Types de textes : Nouvelle, lettre, récit personnel, poème

Taille limite : Pas plus de 10 000 caractères (espaces compris)

Les textes sont **dactylographiés** et doivent parvenir au **format** « .doc » ou « .docx »

Critères d'évaluation : Originalité, émotion, respect du thème, qualité littéraire, message positif...

Date limite : 15 janvier 2026

Textes à adresser à Emmanuelle Pachter (e.pachter@univ-amu.fr), qui les anonymisera et soumettra à un logiciel anti-plagiat avant de les adresser aux membres du jury.

Annnonce des résultats : Mars/avril 2026.

Récompenses : Des chèques lire seront offerts aux lauréats des prix « Étudiants en Licence ou Master » et « Doctorants ».

Contact organisateur : julien.broch@univ-amu.fr

Nous remercions l'École doctorale des Sciences juridiques et politiques (ED 67) et la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille pour le soutien matériel accordé à cette manifestation culturelle, ainsi que Mesdames Lisa Leblanc et Emmanuelle Pachter pour leurs conseils et leur aide précieuse.